



meylan

Une ambition
partagée

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°143

avril/mai 2021

DOSSIER

Des espaces verts diversifiés pour tous les Meylanais



www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Enseignement
En avant la musique !

MÉMOIRE

Hommage
Un homme de cœur et d'action

ÉCOLOGIE

Transition énergétique,
Objectif label Cit'ergie !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.

Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et
13 h 30 à 17 h 30. Port du masque obligatoire.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30.

04 76 41 59 00 - www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 13 h 30
à 17 h 30, les mardis, mercredis et vendredis,
8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, les jeudis,
8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, exclusivement
sur rendez-vous, pris au préalable lors d'une
permanence téléphonique. 04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Élu de permanence, 06 11 66 24 68
- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Correspondants de quartier

▪ Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée
Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81

- Béalières : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34
- Charlaix - Haut-Meylan - Maupertuis :
Albert Lorca, 06 13 06 13 10

Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr

Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
 - Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
 - Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
 - Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
 - Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
- Pour prendre rendez-vous : guichet unique
au 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service pour tous
gère les questions sur l'habitat en mettant
en lien avec des professionnels spécialisés
délivrants des conseils gratuits par téléphone
ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro
gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Elections départementales et régionales

Elles se dérouleront les dimanches 20 et
27 juin prochains de 8 h à 18 h. Tout nouvel
électeur ou habitant ayant changé d'adresse
dans la commune doit, pour pouvoir voter,
s'inscrire sur les listes électorales au plus
tard le 14 mai, via le site Service-public ou
au guichet du bureau des élections, muni
d'un justificatif d'identité et de domicile à
ses nom et prénom. Les personnes absentes
les jours des scrutins ont la possibilité de
donner procuration à un autre électeur
inscrit sur les listes de Meylan. Une
pré-saisie de procuration est à effectuer
sur : <https://mairie.maprocuration.gouv.fr>.
Chaque électeur peut recevoir jusqu'à
2 procurations (le mandant et le mandataire
doivent être inscrits sur les listes de Meylan,
mais pas obligatoirement dans le même
bureau). Pour la sécurité sanitaire de tous,
des mesures renforcées seront mises en
place dans tous les bureaux de vote :
gel hydroalcoolique, masques, parois
plexiglas, circuit balisé.

A noter : les bureaux n°4 (Foyer Club
du 3^{ème} Age), 5, 6, 7 et 8 (Ecole Mi-Plaine)
seront transférés pour ces élections au
gymnase des Aiguinards, 3 rue Le Poulet.
Vous souhaitez vous investir dans la vie
démocratique de votre commune ?
Devenez assesseur.e ou scrutateur.trice !
Cette première fonction consiste à
contrôler et faire signer les listes
d'émargement, apposer les timbres
portant la date du scrutin sur les cartes
électorales. Le.a scrutateur.trice est quant
à lui / elle chargé.e du dépouillement
du scrutin à la fermeture des bureaux.
Ces fonctions sont bénévoles.
Contact : 04 76 41 59 18

Travaux et déclaration préalable

Même pour des travaux modestes, il est
obligatoire de déclarer à la mairie du lieu
de la propriété tout projet de modification
et d'évolution d'une habitation ou d'un
bâtiment (extension, modification de
toiture, de façade, de destination, de
menuiseries...). La déclaration déposée
doit comporter le formulaire CERFA
(disponible sur service-public.fr) et
différentes pièces en fonction du projet

(plan de situation, de masse, en coupe du
terrain et de la construction, représentation
de l'aspect extérieur, document graphique,
photos en environnement proche et lointain).
La mairie dispose d'un délai d'un mois
pour instruire le dossier ou réclamer
les pièces manquantes. La déclaration
est affichée en mairie durant un délai
de deux mois et est valable trois ans.
Contact : service Urbanisme, 04 76 41 59 38

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 10 mai 2021,
à partir de 18 h. L'heure citoyenne, qui
début à 19 h 30, sera consacrée au budget
participatif et aux outils de démocratie
participative.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus
des conseils municipaux à l'entrée de la
mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur les
actions de la Ville et les principales dates
des événements. Pas encore abonné ?
Rendez-vous sur la page d'accueil de
meylan.fr.

Vos pages Facebook

Devenez fan de la page Ville de Meylan,
ainsi que de celles de la bibliothèque, du
CINE, de la Maison de la musique, et soyez
informés quotidiennement.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur
profil : www.instagram.com/villedemeylan/

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous à la chaîne YouTube de
la ville et participez aux chats, réagissez
aux vidéos présentées.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire supplémentaire ?
Vous pouvez vous le procurer dans les
équipements communaux, à l'Hôtel de
ville, dans plusieurs boulangeries.
Disponible en téléchargement sur
meylan.fr. Prochaine parution : juin 2021.

Accueils dans le contexte de la crise sanitaire

Pour connaître les modalités, jours et
horaires d'accueil dans les établissements
publics, qui peuvent évoluer en fonction
du contexte sanitaire, consultez régulière-
ment la rubrique dédiée sur meylan.fr.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Enseignement : en avant la musique !

08 Dossier

Des espaces verts diversifiés pour tous les Meylanaïsiens

11 Hommage

Un homme de cœur et d'action

12 Ecologie

Transition énergétique : objectif label Cit'ergie !

13 Solidarité

Salle Décibel donne : un projet durable et mieux adapté

14 Démocratie

Echanges : Meylan arrive sur Instagram !

15 Intercommunalité

Déplacements : la Tempovélo bientôt permanente ?

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative Meylan, terre maraîchère

18/19/20 Quartiers

Commerces Mieux dans sa peau

Nouvelle tranche à la boucherie de Meylan

Associations Venez déambuler avec Horizons !

Portrait Audrey Pellegrino-Aronica : vivre avec la douleur

Notre histoire Il y a 230 ans était créé le cadastre

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Sport : à l'assaut de l'Europe

Culture : artistes en résidence

22/24 Agenda

ÉDITO



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de François Gillet, maire de Meylan de 1971 à 1983, en ce printemps. Un élu visionnaire qui a réussi à développer de manière remarquable notre ville, tout en préservant son environnement. La liste de ses actions pionnières menées et des impulsions qu'il a su donner pour faire de Meylan une ville innovante, attractive et dynamique est inestimable autant qu'intemporelle. Pédagogue et homme de dialogue, il incarne la fierté que l'on peut avoir de notre ville, tant sur l'aspect social et environnemental que sur le volet de l'économie abordée par la recherche et l'innovation.

Un élu profondément attaché à la démocratie, un grand scientifique et surtout un ami, avec qui je partageais des discussions passionnées sur le logement, la démocratie participative, la Métropole, la montagne... Nous nous associons, avec l'ensemble du conseil municipal, à la douleur de sa famille et saurons lui rendre l'hommage collectif qu'il mérite dès que les conditions sanitaires le permettront.

Ces valeurs, sur lesquelles s'est construite la ville de Meylan, sont bien différentes des messages extrémistes, intolérants et violents portés par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X qui a déposé un projet de construction d'édifice religieux démesuré pour le quartier du Haut-Meylan. C'est parce que nous refusons que soient accolés à l'image de notre commune des combats qui ne sont pas les nôtres que nous nous opposons à ce projet et appelons au soutien républicain de l'Etat dans sa lutte contre le radicalisme.

Le contexte sanitaire continue par ailleurs malheureusement à peser sur notre quotidien et à demander de grands efforts à toutes et tous. Je remercie les agents municipaux qui sont mobilisés pour que le service public soit maintenu, en suivant des règles de plus en plus complexes, nécessitant une adaptation permanente dans notre capacité à se réinventer pour maintenir les liens et un service de proximité aux usagers.

Ainsi, afin de continuer à nous émerveiller, à apprécier notre chance d'habiter dans une ville-parc, nos espaces verts sont particulièrement mis en valeur en ces jours ensoleillés grâce à leur entretien patient, présenté dans ce journal. Je sais que vous savez les apprécier et en découvrir chaque jour de nouveaux en les arpentant dans le rayon de déplacements autorisés.

Gageons que les prochaines semaines et la montée en puissance de la campagne de vaccination nous apporteront les bonnes nouvelles et les retrouvailles que nous attendons toutes et tous ! D'ici là, je vous invite à continuer à vous montrer solidaires de vos voisines et voisins et à contacter le CCAS (04 76 41 69 32) pour toute situation de fragilité sociale que vous repèreriez. Prenez soin de vous !

Votre maire,
Philippe Cardin

1 Journée internationale des droits des femmes

La municipalité, qui œuvre pour une ville inclusive, avait tenu à célébrer cette journée du 8 mars qui doit nous inciter toutes et tous à agir chaque jour en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ce fut l'occasion d'assister à un concert du chœur de femmes Tsunami Bikini, de découvrir une exposition place de la Louisiane et de mieux connaître les associations locales qui défendent cette cause. Des événements numériques que vous pouvez retrouver sur la chaîne YouTube de la Ville.

2 100 printemps !

Meylan compte un centenaire de plus depuis le 19 mars dernier ! M. Bovier-Lapierre a en effet fêté son centième anniversaire, aux côtés de son épouse, de proches et des résidents de son immeuble, qui avaient tenu à le mettre à l'honneur. Un arbre a également été planté dans le jardin de sa résidence à cette occasion. Un beau symbole de longévité. Encore très joyeux anniversaire M. Bovier-Lapierre !

3 Des marchés publics plus solidaires !

Le maire, Philippe Cardin, et le président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe Ferrari, ont signé une convention de partenariat incluant de nouvelles clauses sociales dans les marchés publics de la Ville. Celle-ci a ainsi rejoint le dispositif PLIE-Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi. Cette action, mise en œuvre sous l'impulsion de Dominique Pernot, conseillère municipale déléguée aux marchés publics, est une première étape de la politique d'achats responsables que la municipalité souhaite mettre en place.





4



5



6

4 **Merci pour votre participation !**

Dans le cadre de son projet Ecrin vert destiné à réaménager et végétaliser certains espaces autour des écoles du quartier Buclos/Grand-Pré, la Ville organisait il y a quelques semaines une concertation. Il s'agissait de faire choisir aux parents et enfants leurs jeux inclusifs préférés en collant des gommettes et déposer des idées pour ce site. 140 personnes ont participé, 545 gommettes ont été apposées et beaucoup de propositions ont ainsi été recueillies.

5 **La place des Tuileaux a fait peau neuve !**

Les Béaliens et tous les habitants redécouvrent la place des Tuileaux, entièrement réaménagée. Ouverte le 6 avril après plusieurs mois de travaux par Méline Hérenger, Antoine Jammes, Christophe Batailh et Melvin Gibson, respectivement 1^{er} adjoint, 2^e adjoint, 4^e adjoint et élu du quartier des Béalières, la place, après des modifications apportées par la nouvelle municipalité, répond à un objectif à la fois environnemental et d'écoute de ses usagers.

6 **Devoir de mémoire**

En raison du contexte sanitaire, c'est en comité restreint que le conseil municipal, aux côtés des représentants des anciens combattants et des autorités militaires, célébrait le 19 mars, la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie.



- 1 Au sein de la Maison de la musique, le Conservatoire à rayonnement communal de Meylan participe pleinement aux enjeux de médiation culturelle portés par la Ville.
- 2 Le Conservatoire à rayonnement communal de Meylan souhaite s'ouvrir à de nouveaux publics, notamment les scolaires. Les collégiens seront ainsi invités à participer aux répétitions des orchestres.
- 3 L'ouverture pédagogique se traduit par de nouveaux parcours de formation. L'une des mesures phares est la mise en place, à partir de septembre 2021, du dispositif Tutti, qui s'appuie sur la dynamique de groupe.

ENSEIGNEMENT

En avant la musique !

Labellisée « Conservatoire à rayonnement communal » (CRC) depuis 2006, l'école de musique municipale a imaginé au printemps 2020 un nouveau projet pédagogique (pour la période 2020-2026) qui fait la part belle à l'ouverture, aussi bien sociale et géographique qu'en termes d'enseignement.

Condition sine qua none pour obtenir les subventions du Département de l'Isère, le nouveau projet pédagogique du CRC vise avant tout à toucher un public plus large et à s'adapter aux besoins des usagers et aux évolutions de la société. « La notion d'ouverture est vraiment primordiale. On souhaite aller chercher des publics éloignés de la musique, aussi bien géographiquement que socialement, mais aussi faire évoluer notre pédagogie », explique le directeur du CRC. L'ouverture vers de nouveaux publics concerne en premier lieu les élèves des écoles primaires, avec deux enseignantes du

CRC qui interviennent à l'année dans les cinq écoles de la commune (lire aussi l'interview de l' élu ci-contre). « Les collégiens pourront être invités à assister à des répétitions d'orchestre et des projets communs être mis en place. Avec le Lycée du Grésivaudan, nous réfléchissons à des projets autour du théâtre, puisque le CRC ouvrira en septembre 2021 une classe d'art dramatique accessible dès 8 ans », détaille-t-il. Le CRC entend toucher aussi d'autres publics : dans le secteur social et santé à travers des projets avec le CCAS ou les EHPAD, les personnes porteuses de handicap ou le public issu de la neurodiversité. Il s'agit aussi de proposer des parcours adaptés aux jeunes qui ont des troubles de l'apprentissage dys...

Ouvrir la Maison de la musique à tous

L'ouverture pédagogique se traduit par de nouveaux parcours de formation. Par exemple, à partir de septembre 2021, va être expérimenté le dispositif Tutti, « une pédagogie globale sur un créneau unique pour les jeunes enfants », précise le directeur. Qu'il semble loin le temps où il fallait d'abord en passer par une voire plusieurs années de solfège avant de démarrer la pratique d'un instrument !



INTERVIEW JEAN-PIERRE DESBENOIT

conseiller municipal
délégué à la musique

Le nouveau projet pédagogique du CRC est-il en accord avec l'orientation générale de la politique municipale ?

Oui, ce projet est bien accordé avec notre vision politique : ouverture géographique en faisant rayonner la musique au-delà du bâtiment de la Maison de la musique, et ouverture vers tous les publics avec un accent sur les publics « empêchés par le handicap », qui nous tient particulièrement à cœur.

Cette ouverture ne se limite pas aux publics en situation de handicap...

En effet, nous souhaitons atteindre au maximum des publics éloignés de la musique. Notamment ceux auxquels le mot « conservatoire » peut faire peur, qui y voient une connotation élitiste, à tort. Le recrutement d'une intervenante en milieu scolaire est une excellente chose.

En complément d'une autre enseignante du CRC, elles assurent 21 heures de sensibilisation à la musique dans les écoles primaires de la commune chaque semaine, soit des cours toute l'année pour tous les élèves et non plus seulement de façon ponctuelle, et des projets très appréciés, comme par exemple un orchestre à Maupertuis, avec des instruments fabriqués par les élèves, et un résultat vraiment bluffant.

Que vous inspire la collaboration accrue entre le CRC et d'autres acteurs de la musique du territoire ?

La musique a vocation à être pratiquée de façon collective, et ceci a des vertus, comme l'écoute mutuelle et le respect des règles pour que ça fonctionne. Il y a une dimension « éducation à la citoyenneté » qui est très intéressante. C'est une très bonne chose qu'il y ait des projets collectifs communs, que ce soit avec les autres utilisateurs de la Maison de la musique ou avec les autres écoles de musique de la Tronche, de Corenc et du Sappey.

Le nouveau projet pédagogique prévoit aussi un cycle 2 - qui concerne surtout des élèves en âge d'être au collège - plus souple, ou encore la création d'un parcours spécifique pour les adolescents.

L'ouverture se veut également géographique, par exemple à travers la création de partenariats avec les associations de quartier pour monter des projets communs, et dans le bassin de vie. « Nous voulons développer le réseau de coopération avec les écoles de musique de Corenc, du Sappey, de La Tronche, mais aussi avec l'EMGB-Espace Musical Gaston Baudry, une école associative de musique meylanaise spécialisée dans les instruments à vent et les percussions. Ceci grâce à des projets communs - auditions, concerts... -, la création de collectifs spécifiques, l'harmonisation des enseignements ou encore l'établissement de conventions pour permettre à l'élève d'apprendre au CRC un instrument qui n'est pas proposé dans l'école de musique de sa commune », liste le directeur.

Ce dernier insiste sur la volonté d'ouvrir la Maison de la musique, où sont dispensés les enseignements du CRC, à tous les pratiquants de musique, qu'ils soient élèves ou non du CRC. « Par exemple en montant des projets communs avec des chorales meylanaises, ou encore en allant plus loin que le simple prêt de salles de répétition pour les groupes privés. Sous forme de coaching, leur proposer des clés pour progresser dans leur projet, comme la gestion du son, de l'espace scénique, de la présence... »

Martin Léger

 Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr et la chaîne YouTube de la ville

EN BREF

Prévenir l'arrivée des moustiques



Afin de ne pas être envahi par les moustiques cet été, c'est dès à présent qu'il convient d'être vigilant.

L'EID (Entente interdépartementale de démoustication), à laquelle la commune est adhérente, peut sur simple demande se rendre à votre domicile gratuitement, afin d'établir un diagnostic.

Ses techniciens vous rappelleront les gestes de prévention, car connaître les bonnes pratiques reste essentiel. C'est dans l'eau que les larves se développent. Supprimer les lieux de ponte potentiels autour de son domicile, en vidant les coupelles, en retournant les seaux et tous contenants notamment, constitue donc un bon moyen de limiter la prolifération des moustiques. Des gestes que la Ville met en pratique de son côté au cours des interventions des équipes du Centre technique. Elle va également tester dès ce printemps un dispositif pour piéger les moustiques adultes. Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro de Meylan ma ville.

Pour toute information et faire une demande de diagnostic à domicile : www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic



Des espaces verts diversifiés pour tous les Meylanais



Ville nature, Meylan a su au fil du temps entretenir avec ses espaces verts et naturels une relation privilégiée. La Ville a mis en place une gestion différenciée qui permet à chacune et à chacun de profiter pleinement de ces sites : contemplation, loisirs, découverte nature... Le tout grâce à l'implication quotidienne des agents des Espaces verts, régulièrement formés à l'évolution des pratiques.

Avec près de 70 hectares d'espaces verts publics, Meylan bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel dans l'agglomération. La Ville a su préserver ce cadre de vie grâce à l'intégration de la dimension écologique dans son développement. Dès la fin des années 1990, elle plébiscitait une gestion différenciée des espaces verts, adaptée aux spécificités de chaque site. Une action que la municipalité actuelle, qui a fait de la transition écologique l'une de ses priorités, entend intensifier. Cette approche inspire des techniques d'entretien plus variées, plus

rationnelles, plus naturelles aussi. « *On n'entretient pas un massif de fleurs, destiné à décorer une place, par exemple, comme on gère une prairie qui fleurit naturellement* », explique le chef du service Transition écologique de la Ville. Les Espaces Verts de la commune forment une équipe de seize agents, complétée par trois apprentis du lycée horticole de Saint-Ismier. Tous régulièrement formés à la gestion différenciée, ils ont appris à jardiner en douceur le paysage meylanais, en appliquant leurs gestes au cas par cas selon les sites.



1 Avec ses 15 parcs et nombreux espaces verts et naturels, Meylan offre à ses habitants un cadre de vie exceptionnel.

2 3 4 Gestion différenciée, aménagement des massifs des ronds-points et des plates-bandes, entretien du patrimoine arboré, vendange des vignes du Clos des Capucins... les équipes des Espaces Verts de la Ville, régulièrement formées à l'évolution des pratiques, interviennent quotidiennement.



INTERVIEW

MARIE-ODILE NOVELLI

9^e adjointe déléguée à la transition écologique

Qu'est-ce qui caractérise les espaces verts de Meylan ?

C'est à la fois leur diversité et leur richesse qui font toute la singularité des espaces verts à Meylan, depuis les petits massifs de fleurs jusqu'aux parcs et aux zones naturelles et agricoles, au nord et au sud de la commune. Nous comptons aujourd'hui quinze parcs à Meylan. Nous avons demandé à la Métropole de requalifier en parcs deux espaces supplémentaires, ce qui porterait le total à 17. Ces parcs constituent des éléments remarquables de notre paysage, au cœur de nos quartiers. La ville se singularise aussi par des haies arborées en bordure des cheminements piétons et cycles, qui rendent la circulation et les promenades beaucoup plus agréables que dans la plupart des autres villes.

Meylan a été l'une des communes pionnières en matière de gestion différenciée de ces espaces.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Notre objectif est de concilier la diversité des usages et l'équilibre

écologique. Par exemple, avoir des zones d'agrément, pour la pratique des jeux ou du sport, qui nécessitent robustesse du sol et entretien régulier, et préserver des zones plus naturelles pour renforcer la diversité de la flore et de la faune. Ici, les équipes des Espaces Verts interviennent le moins possible, tout en restant très attentives à ce qu'il se passe.

La commune pratique déjà le « zéro phyto » (pas de produits phytosanitaires), mais l'enjeu est de progresser dans la gestion différenciée de nos espaces verts. Nous voulons accroître la diversité des espèces de fleurs, d'arbustes et d'arbres, à la fois pour lutter contre les maladies et mieux résister au réchauffement climatique. Nous devons aussi être plus attentifs à la faune et à la flore, en évitant d'intervenir lors des périodes de reproduction, pendant la nidification des oiseaux par exemple. En conséquence, la taille des haies et le fauchage des prairies ou des talus sont suspendus autant que possible entre la mi-mars et le cœur de l'été.

Quelles sont les prochaines orientations ?

Notre ambition est d'augmenter la quantité d'espaces verts et arborés publics disponibles, dans un souci de qualité de vie pour tous les Meylanais. Ces espaces de respiration sont aussi nécessaires pour lutter contre les îlots de chaleur et capter le CO2 responsable du réchauffement climatique. On sait également que les végétaux disposent d'un fort pouvoir filtrant contre les pollutions. Contribuer à leur diversité doit aller de pair avec la limitation des espèces allergisantes. Enfin, la gestion différenciée des espaces verts doit s'inscrire de manière transversale au sein des services de la Ville. Ceci étant dit, il faut noter que la majorité des espaces verts à Meylan n'appartiennent pas à la commune, mais restent privés. C'est pourquoi, dès l'automne prochain, nous allons organiser un premier temps d'échange et de formation à ces enjeux avec les propriétaires d'espaces verts et arborés. Nous avons tous à y gagner en avançant dans la même direction !

Intégrer la nature en ville

Cette gestion différenciée des espaces verts repose aujourd'hui sur la distinction de trois modes d'intervention, par ordre décroissant d'intensité. « La classe 1 correspond à un fleurissement poussé, comme le parvis horticole de l'Hôtel de Ville, le rond-point de Bavière ou encore la roseraie du parc du Bachais. Autant d'espaces d'ornement et d'entrées de ville, qui attirent l'œil. Ici, nos équipes des Espaces Verts passent beaucoup de temps, toute l'année, à tondre, tailler, nourrir les plantes, les arroser », souligne le chef de service.

La place de la Louisiane et le parvis de l'Hexagone figurent aussi en classe 1, l'idée étant de maintenir ces zones strictement adaptées à leur usage d'accueil du public. Dans les espaces en classe 1, les pelouses sont aussi tondues dès que l'herbe atteint dix centimètres de haut. Ce n'est pas le cas des espaces en classe 2, où les équipes pratiquent une gestion semi-intensive. Ou semi-extensive, c'est selon : « On y tolère un peu de végétation spontanée sur les chemins, on y passe moins la souffleuse », détaillent les agents. C'est la classe de gestion dominante à Meylan.



→ La plantation de nouveaux arbres est un des projets de la municipalité, comme ici, place des Tuileaux, où son réaménagement a permis de re-végétaliser et d'installer de nouvelles essences il y a quelques semaines, en présence de Marie-Odile Novelli, adjointe en charge de la transition écologique, et Melvin Gibson, élu de quartier des Béalières.

Beaucoup d'espaces autrefois en gestion horticole ont basculé dans ce mode : huit à douze tontes par an, des arbustes récépés, un arrosage si nécessaire, des feuilles mortes ramassées sur les pelouses et dans les allées, mais souvent laissées au pied des arbres pour la formation d'humus... Enfin, la classe 3 regroupe les secteurs où l'on s'efforce de laisser la végétation se développer au rythme des saisons, où l'on veille aussi à l'installation de la biodiversité. Les prairies du Bruchet et du Clos des Capucins sont représentatives de cette vision d'intégrer la nature sauvage en ville : elles ne sont fauchées qu'à la fin de l'été, bien après la pollinisation des fleurs sauvages par les papillons.

Un autre regard sur la ville

Dans cette mosaïque complexe d'espaces verts et de nature, les agents sont appelés à modifier leurs pratiques.

« Nous demandons aux agents de ne plus seulement planter et tondre, mais aussi de jardiner, au sens le plus noble du terme, c'est-à-dire s'occuper des plantes », poursuit le chef de service. Dans les secteurs à vocation horticole ou décorative, la Ville mise de plus en plus sur la plantation des fleurs à bulbes, telles que jonquilles, tulipes, jacinthes et muscaris, ainsi que sur les plantes vivaces et les graminées.

« Elles sont plus faciles à gérer et moins gourmandes en eau que les plantes annuelles comme les pensées, les soucis ou encore les capucines », explique le responsable des espaces extérieurs. Ce sont aussi des espèces qui résistent mieux au changement climatique. Ici s'exprime toute la créativité des jardiniers de la Ville. « Nous jouons avec les couleurs des fleurs, mais aussi les formes des feuilles, les parfums, les volumes... », note-t-il. Rien de tel dans les secteurs

ZOOM

Un Atlas de la biodiversité pour Meylan

Adossée aux falaises calcaires de la Chartreuse, bordée au sud par la plaine alluviale, la commune offre un concentré inédit de biotopes : pelouses sèches à orchidées, haies bocagères, espaces boisés classés, ripisylve, sans compter les nombreux parcs et jardins publics et privés. Cette mosaïque de nature, remarquable en milieu urbain, fait l'objet d'une grande attention de la part de la municipalité. C'est dans le but de mieux protéger les espèces animales et végétales qui peuplent ces milieux qu'un projet d'Atlas de la biodiversité à Meylan a été lancé. Les naturalistes de la LPO Isère et de Gentiana vont se charger de la rédaction de cet ouvrage, à partir d'études menées sur le terrain et sur la base d'anciennes données remises à jour. Un livre blanc de la biodiversité à Meylan avait été produit à la fin des années 1990. Ce nouvel éclairage permettra d'identifier l'évolution des populations d'oiseaux, de mammifères, reptiles, amphibiens et plantes à fleurs, afin d'inspirer, le cas échéant, de nouvelles actions de protection.

en classe 3 : dans les espaces de sous-bois, les lisières, les coulées vertes, au fil des haies, c'est la nature qui compose à sa guise. Pour autant, les agents n'y sont pas absents. Leur rôle ici est d'examiner l'évolution favorable de la végétation et la bonne santé des arbres, en veillant à la sécurité des passants. Attentifs aux cycles naturels, ils utilisent le compost fabriqué à partir des feuilles et des déchets de tonte pour la fertilisation des sols, installent des hôtels à insectes... Ou transforment le fût d'un arbre malade en mobilier urbain.

Une réflexion sur les arbres

Les arbres, justement, les Espaces Verts en auront planté près d'une centaine cette année, comme s'y sont engagés les élus lors de leur campagne électorale. Sans compter ceux que la Métropole a mis en place récemment le long de la Chantourne, pour renforcer l'équilibre biologique de cette trame bleue. Celle-ci intervient surtout sur les arbres d'alignement. Choisir les bons arbres à planter est aujourd'hui plus compliqué. « Une réflexion est engagée sur les arbres à privilégier dans le contexte du réchauffement climatique. Des essences que l'on croyait résistantes ont montré des signes de faiblesse », s'alarme le chef de service. L'accentuation des enjeux écologiques va certainement influencer la gestion des espaces verts dans les années qui viennent. Le regard et le savoir-faire des agents n'en seront que plus sollicités, à la fois pour préserver ce patrimoine unique et pour continuer d'en faire profiter tous les Meylanais.

Richard Gonzalez



Retrouvez toutes les informations sur meylan.fr

HOMMAGE

Un homme de cœur et d'action

Décédé le 26 mars dernier des suites d'une longue maladie, François Gillet a été maire de la commune de mars 1971 à mars 1983. Une importante période de développement et d'évolution de la ville au cours de laquelle il a su préserver la qualité de son environnement, créant ainsi son identité.

« (...) François Gillet, en plus d'un grand homme, un grand citoyen et un grand scientifique, a été un grand maire au service de notre commune. Il a su créer l'ADN de Meylan - ville nature pour vivre et travailler dans un environnement innovant et agréable. (...) »

C'est en ces termes que Philippe Cardin, l'actuel maire de la ville, qualifie celui qui fut aussi son ami.

Ingénieur de formation et passionné de montagne, François Gillet, né à Charleville dans les Ardennes, avait emménagé à Meylan en 1965, au moment où le CNRS lui offrait la possibilité de venir travailler au laboratoire de glaciologie de Grenoble. Il avait alors saisi cette opportunité d'associer un travail scientifique et une activité liée à la montagne.

S'intéressant à la vie meylanaise, il s'était rapidement engagé dans le fonctionnement de l'association des parents d'élèves jusqu'à en devenir le président en 1968.

En 1969, il avait fondé le GIAM-Groupe d'information et d'action municipale, qui présenta une liste de candidats aux élections municipales de 1971. Il devint alors maire de Meylan et fut réélu en 1977. En 1983, sa liste fut battue, mais il resta conseiller municipal jusqu'en 1989, avant de reprendre une activité dans la recherche scientifique et être notamment le premier directeur du Pôle grenoblois d'études et de recherche pour la prévention des risques naturels jusqu'en 2004.

Ses deux mandats de maire ont été marqués par une forte croissance démographique de Meylan. La ville s'est agrandie, se déplaçant dans la plaine avec la création des ZAC des Buclos et des Béalières, donnant naissance à deux nouveaux quartiers de mixité sociale, puis de Buclos-Grand-Pré. Mais en élu visionnaire, comme le décrit le maire,



→ François Gillet a été maire de la commune de mars 1971 à mars 1983. Une importante période de développement et d'évolution de la ville.

Philippe Cardin, il a réussi à la développer tout en préservant la qualité de son environnement, raison aujourd'hui encore de son attractivité. Il fit ainsi sortir de terre non moins que la ZIRST, devenue inoallée, l'Hôtel de ville actuel, les piscines des Buclos et des Aiguinards, le théâtre de l'Hexagone reconnu depuis Scène nationale ou encore le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement. En 1973, la commune acquit le château de Rochasson pour ouvrir un centre aéré, puis, en 1976, le Clos des Capucins. A Mi-Plaine, elle lança un concours d'idées auprès des habitants du quartier, pour réfléchir aux équipements nécessaires, initiant par là même une véritable culture de concertation.

Homme d'action, François Gillet sut rester fidèle à ses valeurs humaines et sociales, plaçant en tant qu'élu l'homme au centre de tout projet et s'investissant ensuite dans le cadre de la fondation Abbé Pierre au sein de l'association Un toit pour tous, afin de faciliter l'accès au logement par les plus démunis.

Le maire, Philippe Cardin, le Conseil municipal et les agents municipaux renouvellent leurs très sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses proches.



Retrouvez l'intégralité de l'hommage du maire à François Gillet sur meylan.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Objectif label Cit'ergie !

Face à l'urgence écologique, l'équipe municipale s'engage dans la démarche Cit'ergie, afin de mettre en œuvre sur son territoire une politique climat-air-énergie ambitieuse.

La municipalité, qui a la volonté de s'engager dans une démarche de transition écologique et énergétique, va être accompagnée durant quatre ans par un bureau d'étude labélisé Cit'ergie par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour déployer un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre de leur politique de transition écologique performante.

D'ici cet été, le bureau d'études va être recruté. Un état des lieux précis suivra, pour identifier les forces et les faiblesses de la commune et évaluer son niveau de performance dans les différents domaines : planification territoriale, patrimoine de la collectivité, approvisionnement en énergie, eau, assainissement, gestion des espaces verts, mobilité, organisation en interne, coopération et communication. Ce bilan lui permettra de renforcer son programme d'actions et de le prioriser. *« L'ambition de la démarche est de créer une vraie synergie entre les services, de gagner en transversalité et ainsi éviter une gouvernance par silo, tient à souligner Jean-Baptiste Caillet, conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain. Cette démarche va nous y aider, car elle apporte un cadre méthodologique extrêmement structurant, avec des axes clairs et des actions très concrètes. »*

Soucieuse d'agir sans tarder, la commune est déjà engagée dans cette transition, notamment avec l'élaboration d'un Schéma directeur immobilier et énergétique de son patrimoine bâti visant à réaliser une programmation pluriannuelle d'investissement de travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments. Elle est également lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt de la Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies, mutualisé avec la Métropole et d'autres communes de l'agglomération (AMI SEQUOIA), qui lui permet de bénéficier de crédits pour lancer des études dans le but de réaliser des économies d'énergie au niveau du patrimoine communal - en commençant par l'Hôtel de Ville et la piscine -, d'entreprendre une démarche de Contrat performance Energie et de recruter un économiste de flux. Après deux ans d'accompagnement et de mise en œuvre concrète de la démarche Cit'ergie, il sera possible de se faire auditer par un cabinet indépendant, afin de prétendre au label Cit'ergie, octroyé pour 4 ans, par la commission nationale du label.

Pascale Mourain



Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr



→ Pour s'engager pleinement dans la transition énergétique, la municipalité a en projet l'installation de plusieurs centrales photovoltaïques, dont une dans le Haut-Meylan dès cette année.

Vous aussi, vous pouvez agir !

Afin d'encourager les actions des habitants allant dans la même direction, la Ville a mis en place à l'Hôtel de ville, en partenariat avec l'ALEC, des permanences mensuelles gratuites de conseil en matière d'énergie. Elles sont organisées sur rendez-vous pris préalablement au 04 76 14 00 10. Plus d'infos : www.infoenergie38.org/ Vous pouvez aussi bénéficier d'aides pour isoler et rénover énergétiquement votre habitat, grâce au dispositif Mur Mur 2, initié par la Métropole : www.grenoblealpesmetropole.fr/265-mur-mur.htm

De son côté, la Ville propose une aide contre la précarité énergétique, sous condition de ressources. Enfin, la Métropole, qui souhaite agir pour la qualité de l'air, a également mis en place la Prime Air, bois, pour le renouvellement de votre appareil de chauffage. Plus d'infos : meylan.fr et www.grenoblealpesmetropole.fr/281-la-prime-air-bois.htm

Votre élu



Jean-Baptiste Caillet, conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain

SALLE DÉCIBELDONNE

Pour un projet durable et mieux adapté

Initiée par la précédente équipe municipale, une reconstruction de la salle Décibeldonne est en cours de réflexion. La municipalité actuelle en rediscute les conditions et phasages, afin que ce projet de lien social soit également durable. Le point avec Antoine Jammes, 2^e adjoint.

Sur l'ancien site M4 de Schneider est actuellement en construction un parc d'entreprises tertiaires dit de 3^e génération. Réalisé par le groupe Artea, il accueillera sur un tènement foncier de 27 000 m², 6 bâtiments regroupant bureaux, espaces de coworking, de restauration, de sport, de détente et un amphithéâtre. L'ancienne équipe municipale avait émis l'idée de céder l'actuelle salle Décibeldonne pour la réalisation de ce projet et avait conclu un accord avec Artea, afin qu'une nouvelle salle soit construite dans ce cadre.

Pouvez-vous préciser en quoi consistait cet accord et s'il est toujours d'actualité ?

Antoine Jammes : *Le précédent maire, Jean-Philippe Blanc, avait entamé des discussions avec la société Artea pour étudier la faisabilité d'une salle mutualisée, satisfaisant à la fois le besoin des entreprises et celui des associations et habitants de la commune. La Commission Extra-Municipale (CEM) avait été consultée et trouvé utile de pousser la réflexion. A notre arrivée, nous avons rouvert ce dossier. Nous avons fait un bilan de l'utilisation de la salle actuelle ; nous avons consulté à l'automne dernier les unions de quartier et l'association inovallée, avant d'engager de nouvelles discussions avec la société Artea. Des questions en sont ressorties, comme le nombre de places de parking, les modalités de fonctionnement de la salle. Le souhait que la salle actuelle ne soit démolie qu'après la mise en service de la nouvelle salle a également été exprimé par les associations.*

Où en sont les échanges entre Artea et la Ville ?

Antoine Jammes : *Artea nous a fait de nouvelles propositions d'implantation de cette salle. Mais des points doivent être encore étudiés avant de revenir vers les habitants et les entreprises d'innovallée. Plusieurs options restent ouvertes concernant le stationnement et les cheminements piétons, ainsi que les trames vertes et bleues qui ne sont pas encore assez bien prises en compte dans les esquisses présentées par Artea. Une chose est certaine, cette salle deviendra la propriété de la commune. Sa conception et l'aménagement de son environnement (espaces extérieurs et parkings) seront travaillés avec Artea en amont du dépôt du permis de construire.*



→ *La salle Décibeldonne va être remplacée par une nouvelle salle, mieux adaptée aux Meylanais, aux associations, aux entreprises d'innovallée, avec une offre de stationnement répondant davantage aux besoins, et bien intégrée dans son environnement.*

Comment seront pris en compte les besoins des habitants et futurs utilisateurs ?

Antoine Jammes : *Nous allons nous faire accompagner par un programmiste pour rédiger un cahier des charges détaillé des besoins. Cette étape sera l'occasion d'associer étroitement les habitants, les associations meylanaises et les entreprises d'innovallée, afin de définir précisément les besoins et les règles d'utilisation de cette salle. La nouvelle CEM, qui travaille sur les aménagements de ce nouveau quartier "innovallée-est", contribuera bien sûr au projet. Cette concertation se déroulera à l'automne prochain. Espérons que les conditions sanitaires nous permettront de la mener dans des conditions "normales".*

Avez-vous fixé le calendrier de ce projet ?

Antoine Jammes : *En prenant en charge ce dossier, nous nous sommes rendus compte que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ne permettait pas d'implanter une salle polyvalente sur ce secteur ! Nous avons donc demandé une modification du PLUI, condition nécessaire au dépôt du permis de construire. Celle-ci sera effective au printemps 2022. Nous pouvons ainsi envisager des travaux en 2023-2024.*

Votre élu



Antoine Jammes,
2^e adjoint délégué à l'urbanisme,
au foncier, à la voirie, à la
mobilité, aux établissements
recevant du public et au projet
de l'éco-quartier

ÉCHANGES

Meylan arrive sur Instagram !



Après avoir inauguré sa chaîne YouTube et fait évoluer sa page Facebook, la Ville continue d' étoffer ses outils de communication numérique pour aller vers plus d'interaction et de proximité. Elle lance ainsi son compte Instagram pour valoriser et faire rayonner les atouts de son territoire avec esthétisme, réactivité et convivialité.

→ Mélina Hérenger (à droite sur la photo) et Noémie Delin sont heureuses de vous donner rendez-vous sur le compte Instagram de la Ville.

Les photographes – en herbe ou aguerris - n'ont toutefois pas attendu la création du compte officiel pour partager leur vision du « beau Meylan ». Le travail de veille effectué sur le réseau social depuis la mi-février a permis de repérer les photos hashtaguées #meylan ou géolocalisées dans la ville. Le constat est heureux : les internautes aiment Meylan et le montrent à travers de magnifiques clichés de ses paysages, de sa faune, de sa flore, de ses lieux ou de ses œuvres, qu'ils soient connus, méconnus ou insolites.

Ces photos, le compte Instagram les « like » et les commente déjà. Mais pour aller plus loin dans la création de son identité numérique, la Ville a décidé de lancer son propre hashtag : #meylanmaVille. Une référence assumée au nom du journal municipal, simple et facile à retenir, qui devrait permettre de (re)créer du lien entre l'institution et son audience, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la commune. Mais ce n'est pas tout ! Votre journal municipal comptera prochainement une nouvelle rubrique intitulée #meylanmaVille. Elle mettra en avant une photo de Meylan dénichée sur Instagram et prise par l'un ou l'une d'entre vous. Deux conditions sont à remplir pour avoir une chance d'être publié ici : tout d'abord, identifier le compte « Ville de Meylan » et utiliser le hashtag #meylanmaVille dans la légende. Le site internet, meylan.fr, sera lui aussi remodelé pour faire apparaître, en page d'accueil, la dernière publication du compte. Les élus, Mélina Hérenger et Noémie Delin, y tenaient tout particulièrement : « La valorisation de celles et ceux qui immortalisent la beauté et la diversité de notre ville nous importe tout autant que développer l'attractivité de notre territoire. »

Anaïs Leon-Serrano

Instagram, en bref !

Instagram est un réseau social de partage de photos et de vidéos essentiellement axé sur l'esthétisme et la créativité. Il permet de suivre des utilisateurs, d'aimer, de commenter leurs publications et même d'échanger par message privé. Grâce aux hashtags, chaque photo est référencée selon des mots-clefs soigneusement choisis, identifiables par le symbole # positionné au-devant. Avec 500 millions d'utilisateurs dans le monde, Instagram permet de toucher une audience plus large que les supports habituels de communication. De quoi faire rayonner Meylan sur la scène numérique mondiale !

Vos élus



**Mélina Hérenger,
1^e adjointe déléguée
aux ressources,
présidente de la commission
Démocratie**



**Noémie Delin,
conseillère municipale
déléguée à l'événementiel**

DÉPLACEMENTS

La Tempovélo bientôt permanente ?



C'est en tout cas le souhait de la Ville, qui en a fait part à Grenoble-Alpes Métropole, en charge de la compétence transport et de la gestion de voiries dans les 49 communes qui la composent.

Actuellement, cette Tempovélo se présente sous la forme d'une voie cyclable « protégée » des voitures par des bornes, avec un marquage au sol jaune. Si les cyclistes peuvent aller dans les deux sens, les voitures, elles, ne peuvent circuler que dans le sens Sud-Nord. « *Auparavant, les automobilistes roulaient assez vite sur ce chemin des Pépinières. C'est donc plus sécurisant pour les cyclistes d'avoir cet aménagement, qui n'a pas pour autant engendré de bouchons pour les voitures* », explique Antoine Jammes, adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux établissements recevant du public et au projet d'éco-quartier. Le marquage s'arrête lorsqu'on rejoint le chemin de l'Île d'Amour, où la circulation automobile est faible.

« *Au départ, nous ne savions pas trop comment cela allait évoluer, en fonction de l'ampleur de la reprise du travail en présentiel. Mais, nous avons pu constater depuis la mise en place de la Tempovélo, au mois de juillet 2020, que la circulation automobile avait baissé. Nous faisons aussi un pari sur la pérennisation du télétravail* », ajoute la chargée d'opération des aménagements extérieurs et des déplacements à la Ville. « *Nous souhaitons que cette Tempovélo devienne permanente et soit transformée en Chronovélo, c'est-à-dire une piste cyclable bidirectionnelle, bordée par un trottoir, donc exclusivement réservée aux cyclistes, piétons et déplacements « doux », avec un marquage au sol spécifique, intégrant des indications de direction et permettant d'identifier, via un code couleur, les intersections routières et les passages piétons, afin de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers* », précise Antoine Jammes.

Si la volonté de la Ville est donc claire, la décision finale reviendra à Grenoble-Alpes Métropole qui doit mandater un bureau d'études, déterminer un budget et établir un calendrier.

La municipalité, qui a fait de la transition écologique l'une de ses priorités, souhaite même aller au-delà : pouvoir traverser l'Isère de manière confortable en vélo jusqu'au campus universitaire. En d'autres termes aménager un nouvel axe Chronovélo entre celui-ci et Meylan. Un projet en cours

Mise en place l'été dernier, la Tempovélo, reliant le boulevard des Alpes à l'Île d'Amour via le chemin des Pépinières, pourrait être pérennisée.

→ La municipalité souhaite favoriser les modes doux de déplacement et notamment ceux à bicyclette.

de réflexion entre les Villes de Meylan, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble-Alpes Métropole.

Martin Léger

Quelles règles pour circuler ?

Le « **Code de la rue pour une Métropole apaisée** », édité par Grenoble-Alpes Métropole, rappelle les principales règles à respecter pour une bonne cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Lorsque vous circulez à vélo, vous devez posséder un klaxon, un éclairage avant et arrière, une chasuble fluorescente - uniquement de nuit, hors agglomération -, et un casque pour les enfants de moins de 12 ans. La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf pour les enfants de moins de 8 ans, alors que les deux-roues motorisés n'ont pas le droit d'emprunter les pistes ou bandes cyclables. Les cyclistes ne sont pas obligés de circuler sur ces dernières, et peuvent, sauf exception, rouler dans les couloirs de bus. Il est aussi autorisé de franchir le feu au rouge en présence du panneau « Cédez le passage cycliste » en laissant la priorité aux autres usagers, de circuler dans les rues piétonnes à l'allure du pas, soit 6 km/h maximum et de rouler dans les deux sens dans les rues à sens unique, excepté en cas de présence d'un panneau sens interdit.

Métrovélo à Meylan

Créé par Grenoble-Alpes Métropole en 2004 et aujourd'hui sous l'égide du SMMAG, Métrovélo répond aux besoins de déplacements à vélo : location, stationnement, équipements, services et conseils. Accessible dans ses agences de Grenoble gare et du Campus, ce service l'est aussi près de chez vous avec ses agences mobiles. Idéal pour récupérer son vélo loué en ligne ou obtenir des informations. Retrouvez Métrovélo à innovée, 29, chemin du Vieux-Chêne, sur le parking de la SPL Inovaction les 12 mai et 9 juin, de 9 h à 13 h 30 ; place de la Louisiane les 20 mai et 10 juin de 9 h à 11 h. www.metrovelo.fr

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe
Groupe de la majorité municipale / AIMeylan



Un espace public agréable et varié

Plusieurs projets que vous avez pu découvrir dans ce journal illustrent notre volonté de continuer à l'améliorer et à le préserver.

Les **travaux de la place des Tuileaux** sont achevés, nous sommes impatients de nous y retrouver. Lancés par la municipalité précédente, nous avons souhaité dès notre élection travailler ce que nous pouvions améliorer, sans vouloir

retarder davantage leur livraison, et en apportant plus de végétalisation. Nul doute que nous saurons collectivement nous approprier ce nouvel espace propice aux terrasses, et, nous y travaillons, à un marché. Les espaces publics doivent être pensés pour tous et partagés. C'est également ce qui nous a poussés à expérimenter l'ouverture de toutes les **cours d'écoles** et de leurs aires de jeux pendant les vacances scolaires, afin d'élargir l'espace public et les équipements de loisirs disponibles en ces temps de possibilités restreintes de déplacements. Nous dresserons avec vous le bilan de cette expérimentation pour décider de sa pérennisation, n'hésitez pas à nous faire vos retours.

Des projets privés maîtrisés

Nous avons refusé de signer le permis de construire du projet privé d'aménagement du **nouveau quartier sur l'ex site Schneider-PLM**, car en contradiction avec l'ambiance de ville-parc de Meylan. Par de nombreuses réunions de travail, d'échanges avec les promoteurs, de présentations aux habitants, des améliorations notables ont été obtenues sur les volets sociaux, architecturaux et environnementaux du projet, qui permettront à tous les Meylanais de profiter de ce nouvel espace et du parc, y compris de son aire de jeux. Une belle illustration de notre volonté de ne pas céder sur nos exigences, y compris quand il s'agit de projets privés où nos marges de manœuvre sont réduites. De bonnes raisons également de s'opposer à la construction d'un édifice gigantesque par la FSSPX dans un climat de secret et d'absence de dialogue avec la commune, alors même qu'il risque de provoquer de nombreux troubles à l'ordre public.

Qualité de l'environnement, qualité de vie

Le travail va se poursuivre dans les prochains mois avec de nouvelles plantations d'arbres, le développement d'aires de jeux, la réflexion sur la végétalisation des cours d'écoles, la création de jardins partagés, la mobilité douce, etc.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale
Réunissons Meylan



500 tonnes de béton coulés pour l'aménagement de la place des Tuileaux/Malacher Nord, c'est décevant de la part d'une municipalité « écologiste », là où l'on espérait un havre de verdure, de fraîcheur et de biodiversité !

Pourtant, une concertation avec les associations de quartier et les habitants, avait abouti en 2016 à des recommandations pour un espace intégré, en harmonie avec la nature. Les principes retenus ne sautent pas aux yeux ! Certes les travaux étaient engagés avant les élections, mais pourquoi la majorité n'a-t-elle pas amendé notablement le projet, comme elle l'a fait pour PLM ?

Quid de l'espace de rencontre alors que d'imposants « haricots » en béton matérialisent une véritable séparation entre les espaces ?

Des bordures en béton infranchissables pour des cyclistes et hasardeuses pour les piétons empêchent une circulation libre et sécurisée entre Malacher Nord et la place des Tuileaux ?

Quid de la déminéralisation de la place alors que tous les espaces ont été traités essentiellement à base de béton ?

Quid de l'intégration d'espaces verts ? Certes, des arbres ont été plantés, mais cadencés dans des enceintes bétonnées peu propices à leur épanouissement dans un contexte de réchauffement climatique !

L'aménagement de ce nouvel espace ne s'inscrit vraiment pas dans une démarche « monde d'après », par manque de créativité et de sobriété. Probablement une occasion manquée de montrer ce qu'une commune dynamique adossée à une métropole puissante pouvait proposer de novateur pour répondre aux défis en matière d'aménagement de l'espace public.

Mais de cela, comme de tout ce qui dérange, la majorité nous a tenu à l'écart.

VOS ÉLUS MEYLANAIS À LA MÉTROPOLE



Vous avez pu assister le 8 avril dernier en visio-conférence à une réunion publique sur le projet de reconstruction du centre de tri Athanor, juste à côté du centre de tri existant. Il est porté par la Métropole, mais est le fruit d'une belle coopération entre sept territoires voisins dans le Sud Isère. Investissement public majeur, c'est un projet qualitatif, qui reflète les ambitions écologiques métropolitaines et permettra d'augmenter notablement les capacités de tri et de valorisation de nos déchets, avant, dans un deuxième temps, de construire une nouvelle usine d'incinération et de valorisation énergétique. Ce nouveau centre de tri, et notamment la mise en valeur et les projets pédagogiques élaborés en parallèle, doit accompagner l'évolution de notre rapport aux déchets et nos efforts pour leur diminution. Pour Meylan, c'est une opportunité de favoriser une réflexion d'ensemble afin de penser cet équipement dans son environnement global, en préservant et favorisant un corridor vert et bleu du parc Paul Mistral à Grenoble à la Taillat sur notre territoire.

Par Méлина HÉRENGER

INITIATIVE

Meylan, terre maraîchère

Malgré son urbanisation au fil des décennies, la commune a su préserver une partie de son identité agricole. Notamment dans la plaine de la Taillat, où des maraîchers passionnés profitent d'une terre fertile pour satisfaire une demande accrue de produits sains.



→ Sébastien Coste a repris l'activité d'Yves Capitan, dans la plaine de la Taillat.

Si les activités maraîchères témoignent de la mémoire rurale de Meylan, elles s'inscrivent aussi dans un avenir prometteur. La crise sanitaire a stimulé l'envie de fruits et de légumes savoureux, tout en rappelant l'intérêt des circuits courts. Cette demande nouvelle profite aux maraîchers de Meylan, qui exploitent une terre limoneuse dans la plaine de la Taillat. C'est le cas de Sébastien Coste, qui a repris l'activité d'Yves Capitan, après avoir été son employé pendant dix ans. « Je commence avec les asperges mi-avril, puis les pommes de terre nouvelles, et ça se poursuit jusqu'à la fin novembre avec les salades et les épinards... Cette année, je démarre la patate douce, aidé par le réchauffement climatique. » Sébastien a choisi d'écouler sa production en proposant la vente directe et surtout la cueillette par soi-même : « C'est moins cher et c'est aussi un bon argument pour que chacun vienne s'aérer », concède-t-il.

Adeptes d'une culture très raisonnée, il a déjà arrêté de traiter certains légumes et compte bientôt passer au bio.

Encourager l'agriculture locale

Le bio, Yann Cholot en a fait son cheval de bataille. Sur 1 600 m² de pleine terre et 600 m² de tunnels, aux abords du parc de l'Île d'Amour, il a démarré en 2014 en choisissant des cultures à cycle court, avec des légumes primeurs et sans chambre froide (sauf pour les courges). Très pris dans son métier, il reconnaît avoir de moins en moins de temps pour accueillir les clients en auto-cueillette. Il reste en revanche fidèle au marché bio de Meylan et à certaines épiceries qui partagent sa philosophie : La Bonne Pioche, Au Local... Yann Cholot devrait bénéficier de 1 000 m² supplémentaires, près du centre technique municipal. Un joli coup de pouce de la Ville, qui souhaite encourager le développement d'une agriculture de proximité et respectueuse de l'environnement. « À ce titre, Meylan fait aussi partie du comité de pilotage du projet porté par la Métropole pour installer des maraîchers sur les 50 hectares qu'elle a rachetés à la Taillat », rappelle Antoine Naillon, conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement. Une réflexion s'est également engagée pour la création d'une ferme pédagogique.

Richard Gonzalez

ZOOM

Manger bon et local



Auto-cueillette, vente à la ferme, marché bio... Pour acheter leurs fruits et légumes locaux, les Meylanaïses et les Meylanaïses n'ont que l'embarras du choix. Installés dans la plaine depuis 1981, Monique et Jean-Paul Alunni proposent la vente à la ferme de leurs produits cultivés sur 2 500 m² de terres et de serres. Ils complètent leurs rayons avec des cerises, des pommes et des abricots de Savoie, des nectars de fruits d'Ardèche ou encore des melons de la Drôme. Monique vend aussi ses propres confitures.

Non loin de là, Oclico référence en ligne plus de 2 500 produits bio et/ou locaux issus de petites exploitations. L'entreprise de Bérengère Réale a développé un système de livraison « courses en main », avec la possibilité de récupérer sa commande aussi bien sur place à Meylan que dans l'un des multiples points-relais de l'agglomération ou d'être livré chez soi ou encore dans son entreprise.

COMMERCES

Mieux dans sa peau



Tatoueur par passion du dessin, Jérôme Aluisio est devenu dermatographe. Comprendre tatoueur utile : « *J'emploie les mêmes techniques que le tatouage, avec des appareils identiques. Cela consiste à injecter un pigment naturel sous la peau, par exemple pour camoufler des vergetures ou dessiner des aréoles mammaires après une opération.* » Recommandé par des prothésistes professionnels et l'institut de cancérologie Daniel-Hollard, Jérôme Aluisio utilise

un pigment « *stérile et vegan, de très haute sécurité* » pour effacer ou transformer des cicatrices liées au traitement de la maladie. Lui et son épouse Stéphanie, formée à la psychologie positive et à la programmation neurolinguistique, ont créé le cabinet Tattoo Scar & Consult en septembre dernier. « *J'accompagne la personne dans son cheminement vers la bonne décision. Il nous arrive parfois de refuser l'intervention. Dans la très grande majorité des cas, nous trouvons ensemble la solution qui convient et qui sera acceptée.* » Stéphanie manie des outils sensoriels pour atténuer les souffrances et rendre cet épisode d'« *effraction cutanée* » le plus agréable possible. « *Après l'intervention, nous recevons encore une à deux fois la personne : pour vérifier si le tatouage est toujours accepté et procéder à d'éventuelles retouches.* » Installés au 9, rue des Aiguinards, Stéphanie et Jérôme Aluisio ont transformé un appartement pour accueillir les personnes, chacun dans son espace.

Richard Gonzalez

→ Contact : 06 36 19 06 63

Nouvelle tranche à la boucherie de Meylan



Christophe Fiorato avait repris il y a deux ans l'ancienne boucherie Froment, rebaptisée boucherie de la Plaine-Fleurie. C'est lui qui a aussi racheté, en octobre dernier, la boucherie de Meylan, 49, avenue de Chartreuse. Il succède ainsi à Joseph Abbattista, parti à la retraite. « *Ce n'était pas dans mes plans, mais l'occasion s'est présentée. Deux boucheries proches permettent de bien nous organiser. Nous voulions la reprendre dès*

mars 2020, et la situation sanitaire en a décidé autrement. » Avec son nouveau propriétaire, la Boucherie de Meylan fait évoluer ses étals. « *Nous restons une boucherie de quartier, petite et conviviale. Ce qui change, c'est le passage de toutes nos viandes en Label Rouge.* » Servis par Mickaël, responsable du magasin, et Anthony, les clients y trouvent les marques Charolais Terroir, Agneau de Sisteron, Veau Fermier... Des garanties de qualité supérieure. La charcuterie, quant à elle, provient essentiellement de la Savoie proche. « *Nous travaillons le plus possible en local.* » Quelques plats cuisinés complètent les rayons : lasagnes maison, épinards, gratin dauphinois à la truffe... « *Les clients sont demandeurs de tous nos produits, cela nous met du baume au cœur* », se réjouit Mickaël.

Richard Gonzalez

EN BREF

Entrez dans la danse !

Le Centre de développement chorégraphique national de Grenoble-Le Pacifique a initié l'opération « 5 minutes de danse par jour ». Il propose ainsi de fédérer les établissements culturels de la métropole et plus loin pour offrir 5 minutes de danse par jour à ses habitants. Il s'agit de leur donner la possibilité de bouger et de vivre un moment de liberté, pour soi et en lien avec les autres. L'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences a rejoint l'initiative. Alors, venez danser au mois de mai 5 minutes, chaque mardi à 12 h 30, devant l'équipement, puis pique-niquer dans le parc ! Et dansez comme vous voulez, mais en gardant votre masque et en respectant une distance de deux mètres avec les autres participant-e-s pour la sécurité sanitaire de tous.



IMPULSION38 recrute !

Une recherche d'emploi réussie ne repose pas que sur les compétences des candidats ! L'association Impulsion38, installée à Meylan depuis 1993, en est témoin. Car pour ses membres - cadres à la recherche d'emploi, entrepreneurs et parrains -, le premier critère de succès pour décrocher le bon poste, c'est le réseau : pour tisser sa toile, se faire connaître, aller à la rencontre des autres, être pro-actif et efficace. Et il est encore plus essentiel en ces temps de Covid où le repli sur soi est de mise et les rencontres en présentiel rares. La force d'Impulsion38 ? Fonctionner comme une entreprise. Chacun a un rôle actif dans les commissions Intégration, Communication, Ateliers, Propulsions. Cela permet de faire vivre l'association, mais surtout de mettre les cadres en situation. C'est aussi le partage des compétences, l'apport d'expériences, de méthodes et des réseaux de chacun qui font de ce passage par l'association un moment de convivialité et de soutien collectif.
Contact : www.impulsion38.org

ASSOCIATIONS

Venez déambuler avec Horizons !



Après Tohu-Bohu la grande fête du jeu, initiée en 2006, Horizons travaille sur un nouveau projet, une déambulation festive dans tout Meylan.

Spectacle de rue pour rêver, pour s'évader, pour surprendre, « Hissons les voiles » est le thème de cette première déambulation organisée par l'association. « Prenons le large au grand air comme avant, toutes et tous ensemble, pour danser dans les rues de notre ville. C'est une proposition qui se veut paradisiaque, guidée par un objectif de partage et de festivité. Alors, faisons défiler nos joies, nos vies, rassemblés telle une grande famille citoyenne », s'enthousiasme Yannick Siméon, professeur de danse modern jazz à Horizons et chorégraphe de cette déambulation.

Programmée le 26 juin prochain de 13 h à 17 h, elle démarrera des locaux d'Horizons (16 rue des Aiguinards) et passera par le quartier de la Plaine-Fleurie pour arriver au terrain de l'ancienne Faculté de pharmacie.

Cette fête intergénérationnelle nécessite beaucoup de préparatifs en amont, afin d'en faire un événement local réussi, un temps fort de convivialité et de partage. Pour l'organiser, Horizons recherche donc activement des participants, grands et petits à partir de 8 ans accompagnés d'un adulte. Les premières répétitions, réparties par groupes mixtes et intergénérationnels, ont commencé depuis mars, et se poursuivent durant les vacances de printemps et les week-ends. Vous adhérez à l'idée et souhaitez vous investir ? Rejoignez ce projet de déambulation qui devrait séduire de nombreux habitants si le contexte sanitaire le permet enfin !

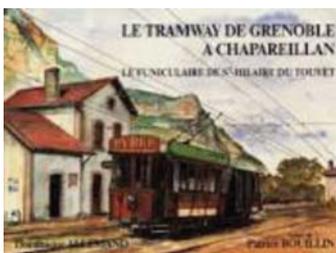
Sylvie Coursier

➔ Horizons : 04 76 90 32 85

Pour rejoindre le projet : <https://www.horizons-meylan.com/evenements/defile-festif/>

SITE ET PATRIMOINE

Le tramway exposé !



En partenariat avec l'Accueil Ville de France de Meylan (AVF), l'association Site et Patrimoine racontera l'« Histoire du tramway de Grenoble à Chapareillan », du 7 au 25 juin aux Archives municipales. Adaptée également à

un public scolaire de 7 à 10 ans, l'exposition présentera différents documents illustrant ce mode de déplacement qui, jusque'en 1947, desservait nombre de villages de la Vallée du Grésivaudan.

Des panneaux muraux retraceront ainsi le trajet du tramway de Grenoble à Chapareillan, des photos montreront les gares, une maquette détaillera une motrice de tramway et un diaporama nous fera revivre ce voyage d'antan. Ouverte à tous les publics, du 7 au 11 et du 14 au 18 juin, les après-midi, réservée aux scolaires du 21 au 25 juin sur rendez-vous.

Sylvie Coursier

➔ Renseignements : 04 76 41 16 25

L'AMAP DES BÉALIÈRES

Pour une consommation responsable



Créée en 2008, l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est une activité de l'Union des Habitants du Quartier des Béalières. Son fonctionnement est basé sur un système de vente directe entre producteurs et consommateurs : ces derniers payent d'avance la part

de la récolte qu'ils vont recevoir au cours de la saison et récupèrent leur panier chaque semaine près de chez eux. « Chaque lundi, les « Amapiens » viennent chercher les paniers apportés par les producteurs et échangent avec eux », explique Christophe Leclerc, responsable de l'AMAP depuis sa création. Produits laitiers, œufs, poulet, légumes et même du pain, les paniers sont bien complets. Et l'association, qui compte 65 foyers « consommacteurs » fait des émules. Forte de son succès, une AMAP devrait voir le jour prochainement dans le quartier Buclos / Grand-Pré.

Sylvie Coursier

➔ Distributions : les lundis, de 18 h 30 à 19 h 15 au LCR avenue du Granier.

PORTRAIT

Audrey Pellegrino-Aronica

Vivre avec la douleur

Atteinte d'une maladie orpheline très invalidante et douloureuse, cette Meylanaise se bat pour mieux faire connaître cette maladie et retrouver un peu d'espoir.

L'Algie vasculaire de la face (AVF) est une maladie peu connue, qui provoque de terribles crises de douleurs chez les personnes qui en sont atteintes. Depuis trois ans, Audrey Pellegrino-Aronica souffre de cette forme extrême de la migraine, appelé également « maladie du suicide » tant la souffrance peut devenir insupportable.

C'est suite à un accident de voiture en 2005 qu'elle a commencé à avoir des névralgies et des céphalées qui passaient en quelques jours. Mais depuis 2018, les douleurs se sont installées au quotidien et intensifiées. « *Ce sont des douleurs atroces à la limite de la torture*, raconte Audrey. *J'ai la sensation d'être sur un ring de boxe et qu'on me tape dans la tête. L'intensité est telle que j'ai également l'impression que l'on va m'arracher l'œil.* » Et c'est toute sa vie qui a basculé. Cette maladie neurologique orpheline la prive désormais de toute vie sociale et professionnelle. « *J'ai dû cesser mon activité dans mon cabinet d'esthétique-massage que j'exerçais depuis douze ans à Meylan. Je suis actuellement en attente d'une reconnaissance d'invalidité et de travailleur handicapé. Périodiquement, je reçois des injections de cortisone qui calment durant un*



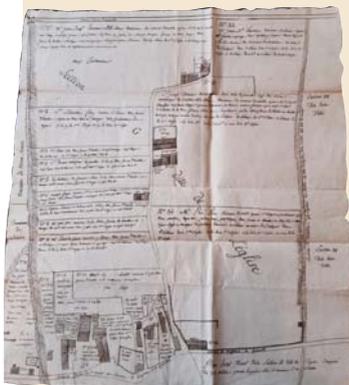
temps la douleur, mais qui me fatigue beaucoup. Et j'ai en permanence de l'oxygène et toute une batterie de traitements. » Il lui reste toutefois un espoir avec un médicament commercialisé en Europe, mais pas en France. « *Il faut aller en Suisse, au Danemark, en Belgique, en Italie ou en Allemagne pour suivre ce traitement en injections qui coûte très cher*, continue Audrey. *Une amie, Isabelle, elle aussi atteinte de l'AVF, a lancé une pétition, afin de pouvoir se procurer ce médicament qui a été refusé par le ministère de la Santé. Elle a déjà recueilli plus de 60 000 signatures. Il lui en faudrait 100 000 pour l'apporter au Sénat. Nous avons besoin de faire connaître cette maladie, grâce notamment à l'existence de cette pétition.* » Déterminée, Audrey puise sa force dans sa famille et rêve déjà de pouvoir avoir à nouveau une vie sociale.

Sylvie Coursier

→ <http://change.org/algievasculaire>

NOTRE HISTOIRE

Il y a 230 ans était créé le cadastre



Les Archives municipales permettent la consultation de trois cadastres d'époques différentes, qui recouvrent toute la géographie de la commune. Mais savez-vous quand et pourquoi a été créé le cadastre ? Il est né de la nécessité de recenser les biens fonciers et leurs propriétaires, afin de fixer l'impôt.

Jusqu'en 1789, la contribution

foncière est un système d'imposition par quotité, c'est-à-dire qui exige d'un territoire une somme globale, sans tenir compte de sa répartition par rapport aux personnes.

En 1790, la commune est créée. Elle compte alors 1 122 citoyens. En 1791, une loi impose aux communes de dresser un plan des parcelles de leurs territoires. Le registre de délibération de Meylan précise que la commune est partagée en 21 sections. Un arpenteur géomètre monta

au sommet du Saint-Eynard pour établir les plans des parcelles. Malheureusement, seules quelques pages sont encore conservées aux Archives municipales. Elles sont intéressantes, car au contraire des plans cadastraux que nous connaissons aujourd'hui, les dessins des parcelles indiquent le nom du propriétaire et ce que contient la parcelle. Plus surprenante est l'orientation qui lui est donnée : à l'inverse de ce que nous avons l'habitude de voir, le sud est en haut de la feuille et le nord en bas.

L'établissement du cadastre étant indispensable pour asseoir un impôt foncier équitable, l'année 1791 verra donc l'instauration d'une nouvelle contribution foncière et la création d'un bureau du Cadastre.

Le cadastre est mis en place de façon systématique par Napoléon et une loi de 1807. Le cadastre napoléonien de Meylan date de 1809.

Sylvie Coursier

→ *Tous ces documents sont conservés et consultables aux Archives municipales, 12 avenue du Granier.*

SPORT

A l'assaut de l'Europe



Julien Molina participera du 4 au 13 juin à Amsterdam (Pays-Bas), aux championnats d'Europe de hockey sur gazon sport adapté. Un sacré objectif pour ce Meylanais de 40 ans, à la fois joueur et encadrant des catégories jeunes au Hockey Club de Grenoble, qui avait découvert ce sport un peu par hasard à la fin de l'adolescence. Comme beaucoup de petits garçons, il a débuté par le foot, de 8 à 14 ans : « Je jouais défenseur, mais j'avais du mal à me placer sur le terrain, et aussi

à m'intégrer dans l'équipe », explique Julien Molina qui a souffert du syndrome d'Asperger, une forme d'autisme sans déficience intellectuelle ni retard de langage, quand il était petit. A 17 ans, il découvre le hockey sur gazon au cours d'activités proposées aux jeunes de son quartier à Grenoble où il habitait alors. Pendant quelques années, il pratique ce sport « juste pendant les vacances », avant de s'y mettre vraiment à l'âge de 23 ans. C'est un concours de circonstances qui l'envoie dans les cages, lui qui avait plutôt débuté comme attaquant : « Il n'y avait plus de gardiens dans l'équipe, du coup j'ai dépanné à ce poste. » Julien a appris à apprécier ce poste très particulier : « Quand j'enfile mon équipement de gardien de but, j'ai l'impression non pas d'être un surhomme, mais un peu Bioman ! Et on m'encourage beaucoup lorsqu'il y a des tirs aux buts. » Evoluant aussi bien avec l'équipe mixte en Régionale pour la saison sur gazon

en extérieur, qu'avec l'équipe messieurs en Régionale 1 pour le championnat en salle de décembre à février, il a également obtenu une dérogation pour s'entraîner cet hiver avec les équipes de jeunes « valides » du HC Grenoble : « Le niveau des moins de 14 ans correspond à peu près à celui de l'équipe de France sport adapté », observe Julien, qui a intégré cette dernière, créée depuis 2017, en 2019. C'est ainsi qu'il a pu disputer les championnats d'Europe 2019 en Belgique, où les Bleus avaient terminé à la quatrième place ! « Ce sera dur de faire aussi bien cette année, parce qu'on n'a pas joué de match, ni suivi de stage depuis août 2019, et aucun rassemblement n'est programmé. Mais si ces championnats ont lieu, nous aimerions prendre notre revanche sur l'Espagne, qui nous avait battus lors du match pour la médaille de bronze il y a deux ans. »

Martin Léger

MUSIQUE

Artistes en résidence



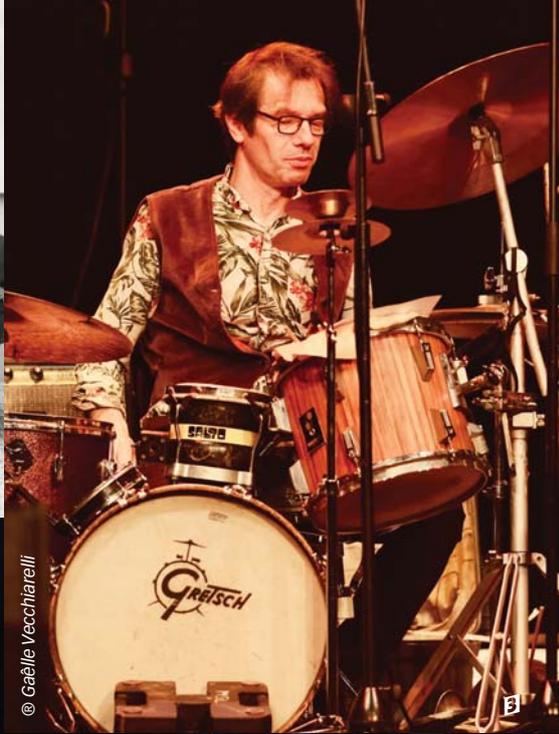
Soucieuse de soutenir le secteur culturel et de favoriser la création, la Ville reçoit des artistes en résidence.

Accueillir une compagnie le temps d'une résidence est une aventure humaine et artistique unique qui peut apporter beaucoup à ses acteurs et au public. C'est dans cet esprit que la Ville a décidé de développer les résidences artistiques. Espaces de travail, moyens techniques, humains et financiers sont aménagés pour recevoir ces artistes dans des conditions optimales. Ainsi, ces actions permettent pour un temps donné le croisement des projets respectifs des artistes et de la Ville, dans l'objectif partagé d'une rencontre avec le public. Car ce dispositif repose sur l'échange : l'accueillant donne les moyens de travailler, de faire des recherches et de créer et l'artiste partage son projet.

Après la compagnie de théâtre Tancarville en mars dernier, la Ville accueillera les 6 et 7 mai le trio musical dessiné, Le Voyage de Rézé, à la Maison de la musique. Son répertoire égrène les chansons d'ici et d'ailleurs, véritable invitation au voyage dont l'univers se dessine au fil du spectacle. Puis ce sera en juillet au tour du groupe L'Etrangleuse. Ce duo de harpe à pédale et de guitare électrique, formé voilà dix ans par Mélanie Virot et Maël Salètes, joue une musique enchanteresse, lancinante et envoûtante, puisant son inspiration dans les airs traditionnels d'un pays qui n'existe pas.

Sylvie Coursier

 Retrouvez toutes les informations sur meylan.fr



- 1 Mi-Plaine : un quartier en évolution
- 2 Hercule à la plage
11 mai
- 3 Les musiques à ouïr soufflent leurs 25 bougies
18 mai
- 4 Borderline(s) Investigation
21 mai
- 5 Mission nature
mai et juin

L'ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE



A la rencontre de Tommy Redolfi

En résidence sur le territoire de la métropole, Tommy Redolfi, auteur de BD, sera accueilli dans les bibliothèques de la commune fin mai et début juin. Très jeune, Tommy Redolfi est attiré par le dessin, puis par toutes les formes d'expression qui lui permettent de sortir du quotidien. Issu de la filière bande dessinée de l'école Emile Cohl de Lyon, il est aujourd'hui dessinateur, auteur, illustrateur. Parallèlement à ses publications, il réalise des courts-métrages dont certains ont été primés dans différents festivals. Dans le cadre de sa résidence à l'école d'art de Grenoble-Valence en partenariat avec la Métropole et le CNL, il sera donc à Meylan, dans les bibliothèques durant plusieurs jours. Une belle

occasion de découvrir ses réalisations et son travail de création en cours, inspiré par l'œuvre de Victor Cassien, naturaliste, graveur, lithographe et photographe grenoblois.

- ➔ - Atelier enfants, mercredi 26 mai : projection, puis discussion autour du film court d'animation *La grande évasion*, de Tommy Redolfi. Celui-ci présentera la maquette de la maison dans laquelle les acteurs ont été incrustés à l'image et évoquera les différentes façons de faire du cinéma, de traiter l'image, etc.
- Atelier ados, mercredis 2 et 9 juin : initiation à la technique de la gravure sur cartons à gratter.
- Sélection d'ouvrages par Tommy Redolfi : une quarantaine de documents – une dizaine par bibliothèque – seront présentés à partir du mois de mai. Dans la lettre d'informations du mois de mai des bibliothèques, Tommy Redolfi les commentera, photos à l'appui.
- Exposition itinérante : présentation de planches que Tommy Redolfi a créées durant sa résidence.

 Plus d'infos sur www.meylan.fr

agenda

CULTURE

Jusqu'au 2 mai

« Une bouteille à la mer » : certaines photographies nous interpellent, elles évoquent ou nous disent bien des choses en une image. Les photos de cette exposition, installée à l'occasion de la Journée mondiale du recyclage, sont de celles-ci. Ce projet photographique délivre de puissants messages à travers une expérience esthétique qui suggère davantage qu'elle assène un plaidoyer écologique. Notre mémoire s'en imprime, nos attitudes s'en inspirent plus volontiers, nos comportements s'en imprègnent plus durablement. Sur le parvis de l'Hôtel de ville.

4, 11, 18, 25 mai

#5mndedanse par jour : l'Hexagone a rejoint cette initiative lancée par Le Pacifique CDCN Grenoble pour mettre un peu de joie dans les cœurs : dansez 5 mn tous les mardis à 12 h 30 devant l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences Meylan, puis pique-niquez dans le parc. Lire aussi p.18.

Vendredi 7 mai

Printemps du livre : la Ville recevra à l'occasion de ce traditionnel rendez-vous littéraire, en partenariat avec les bibliothèques de Grenoble, Cécile Becq, illustratrice. Si elle a surtout travaillé pour l'édition jeunesse, séduite par son univers tendre, sensible, poétique et coloré, c'est sa première bande dessinée, *Ama, Le souffle des femmes*, sur un scénario de Franck Manguin, parue en 2020 chez Sarbacane (prix Pépète de la BD) qu'elle présentera à Meylan. 17 h, cour du Clos des Capucins. Accès limité en fonction des mesures sanitaires. La rencontre sera filmée et accessible en replay sur la chaîne YouTube de la Ville.



8 et 9 mai

2^e Salon Talents de femmes, organisé par le club Soroptimist International de Grenoble. Créatrices

et artisanes présenteront leurs créations dans différents domaines (peinture, mosaïque, création de bijoux, vêtements et accessoires, enluminure...). Clos des Capucins.

Mardi 11 mai

Hercule à la plage : avec le texte sensible et drôle de Fabrice Melquiot, Mariama Sylla met en scènes trois garçons et une fille, amis depuis l'enfance, au cœur d'un espace labyrinthique, celui des souvenirs et de leur mémoire. 14 h 15 et 19 h 30, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45. www.theatre-hexagone.eu

Mardi 18 mai

Les musiques à ouïr soufflent leurs 25 bougies : musique, chanson, poésie, Denis Charolles viendra fêter en fanfare les 25 années de sa « Campagne ». 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45. www.theatre-hexagone.eu

Vendredi 21 mai

Borderline(s) Investigation : imaginer et proposer des solutions en rupture, permettant de repenser entièrement le monde, c'est ce à quoi ce spectacle, écrit et mis en scène par Frédéric Ferre, nous invite. C'est décalé, teinté d'humour, réjouissant et tellement d'actualité ! 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45. www.theatre-hexagone.eu

Jeudi 27 mai

« **Premières scènes, option théâtre** » : une soirée exceptionnelle pour découvrir le talent des jeunes engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle avec l'Hexagone. Une belle occasion de découvrir le travail des élèves de seconde, première et terminale des lycées Stendhal, Argouges et Mounier de Grenoble, respectivement encadrés par Florent Barret-Boisbertrand, Victor Mazzilli, Dominique Léandri. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45. www.theatre-hexagone.eu



COUP DE CŒUR

Mi-Plaine : un quartier en évolution

En lien avec son projet de rénovation de l'école Mi-Plaine et plus largement de redynamisation du quartier, la Ville organise une double exposition. La première, installée à la bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine, évoque les instituteur-riche-s qui ont marqué l'école, et notamment Henriette Béranger-Fenouillet, et son mari, respectivement directrice de l'école maternelle et directeur de l'école élémentaire, ainsi que l'évolution de l'enseignement, des années 40 à aujourd'hui.

De nombreuses illustrations, dont des photos de classes au charme suranné, sorties des Archives municipales, animent cette exposition. De même, une sélection des objets versés aux Archives municipales par la famille Béranger et présentés en vitrines, nous emmènent sur les anciens bancs de l'école, à une époque où porte-plumes, encriers et craies constituaient des outils indispensables à tous bons écoliers.

La seconde, installée en extérieur, sur la palissade de l'école Mi-Plaine, raconte la construction de l'école et son quartier, à travers de nombreuses photos. C'est en 1956, que la mairie décide de construire une école dans le nouveau quartier de Mi-Plaine : trois classes, un préau et deux logements pour les enseignants, selon un plan fourni par le ministère de l'Éducation. Son inauguration, prévue en septembre 1957 sera retardée en raison de l'épidémie de grippe qui touche alors Meylan.

➔ Exposition à la bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine accessible actuellement aux scolaires, puis à tous les publics dès que le contexte sanitaire le permettra.



© AMM

Mardi 1^{er} juin

■ **Conférence sur l'art et l'intelligence artificielle**, en partenariat avec l'Hexagone Scène nationale Arts Sciences. 12 h 30, Maison de la musique.

■ « **Premières scènes, option théâtre** » : une soirée exceptionnelle pour découvrir le talent des jeunes engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle avec l'Hexagone. Une belle occasion de découvrir l'intégralité du travail réalisé par les élèves des ateliers théâtre du collège Lionel Terray encadrés par Émilie Geymond et de celui du Lycée du Grésivaudan, encadré par Julien Anselmino. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. 04 76 90 00 45. www.theatre-hexagone.eu

agenda

Jeudi 10 juin**Concert de l'orchestre à cordes « Cordes et âmes »**

du CRC, dirigé par Alexandra Pichod-Guyot et Denis Jeannet. 19 h 30, Maison de la musique.

Samedi 19 juin**Fêtez la musique avec le CRC et la MMM !**

A cette occasion le CRC organise une journée portes ouvertes (lire aussi p 6 et 7) et la MMM invite le groupe Les Beaux Tailleurs et le duo Dafné Kritharas et Paul Barreyre. Accès libre. A partir de 9 h 30, Maison de la musique.

**Jusqu'au 30 juin****"Maison de la musique, 20 ans d'émotions !" :**

cette exposition présente photos, affiches, vidéos, témoignages pour replonger le public dans 20 ans d'émotions ! Hall de la Maison de la musique.

Jusqu'au 23 mars 2022**Exposition annuelle de l'APAM.**

Pour parcourir cette exposition virtuelle qui devait être accrochée au Centre des arts, connectez-vous au site de l'association, onglet « Les œuvres

exposées au Centre des Arts ».

Vous pourrez découvrir les peintures et sculptures des peintres amateurs meylanais.

www.peintres-meylan.com

31-mai-au-6-juin reporté en mars 2022**Le Printemps des pensées :**

ce nouveau festival se veut un espace de débats et d'échanges sur un sujet sociétal contemporain. Sa 1^{ère} édition sera consacrée au thème de la fraternité. Débats-conférences, rencontre littéraire et spectacle seront proposés tout au long de la semaine, en partenariat avec le Centre théologique de Meylan et la paroisse Notre Dame de la Plaine-Fleurie.

LOISIRS

Mai et juin

Missions nature : chaque mois de l'année, le Cine vous propose d'aller à la rencontre de la faune et de la flore grâce à différentes « missions biodiversité », le temps d'une balade ou d'une sortie de découverte de la nature, seul, en familles ou entre amis à travers Meylan.

Votre mission en mai : l'exotisme de nos pelouses. Les belles orchidées fleurissent. Dans les bois, les prairies et même les pelouses et plates-bandes enherbées le long des pistes cyclables, découvrez ces plantes hors du commun dont la grâce égale souvent la discrétion.

Votre mission en juin : les messagers du printemps. Les hirondelles de fenêtres nichent à nos portes, sous les fenêtres et avancées de toits. Voyez-vous leurs nids de terre en forme de coupelle

qui accueillent les nouveau-nés et le martinet noir, cet oiseau taillé pour le vol, souvent confondu avec l'hirondelle, qui dévoile l'emplacement de son nid lorsqu'il se pose à son entrée ?

Prenez vos observations en photo et transmettez-les sur abc-meylan.lpo-aura.org. En cas de doute sur l'identification, envoyez les informations à cine@meylan.fr.

19 au 23 mai**La fête de la nature :**

au programme, des sorties encadrées en petits groupes de 6 personnes pour prospecter à travers Meylan et rechercher des espèces spécifiques : papillons, orchidées, oiseaux... Plus d'informations sur meylan.fr

Samedi 5 juin**« La quête des familles, sauvez le cours du temps »**

grande fête organisée par le CME-Conseil municipal d'enfants à destination des familles. Au programme : parcours avec défis, stands (maquillage, lectures proposées par les bibliothèques, du Cine, de découverte de percussions, jeux en bois, buvette tenue par Horizons), pique-nique tiré du sac, spectacle « Etrange étrange r » par le duo Kilombo. Une belle occasion de s'amuser, de redécouvrir les différents sites du parc, tout en rencontrant les jeunes élus du CME. A partir de 10 h, parc du Bruchet.

CITOYENNETÉ

26 avril au 6 juin**Collecte de textiles**

du printemps : la Métropole renouvelle sa collecte de textiles

en conteneurs éphémères, en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines. Triez vos textiles, linges de maison et chaussures dont vous ne voulez plus, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés, mettez-les dans un sac, fermez-le bien et déposez-le dans le conteneur installé sur le parking de l'Hôtel de ville.

Samedi 8 mai**Cérémonie du souvenir :**

célébration du 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. 10 h 30, monument aux morts de l'Hôtel de ville.

Lundi 10 mai**Séance du Conseil municipal.**

Sur la chaîne YouTube de la ville, à partir de 18 h. L'heure citoyenne, qui débute à 19 h 30, sera consacrée au budget participatif et aux outils de démocratie participative.

20 et 27 juin**Premiers et seconds tours**

des élections départementales et régionales.

SPORT

Samedi 5 juin

Cyclisme : Le Critérium du Dauphiné pour sa 73^e édition passe à Meylan ! Plus d'infos sur www.criterium-du-dauphine.fr



Dans le contexte sanitaire actuel, qui peut imposer des mesures non connues au moment où ce numéro est réalisé, nous vous invitons à vérifier sur le site de la ville meylan.fr et sur ceux des associations que les événements et animations auxquels vous souhaitez vous rendre sont maintenus. Merci de poursuivre le respect des règles et gestes barrières pour la sécurité de tous.

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Sylvie Coursier, Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Martin Léger, Anaïs Leon-Serrano, Pascale Mourain. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : Spide. Visuel de couverture : Dominique Urschfeld. Photos : Sébastien Ciaravino, Sylvie Coursier, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Pascale Mourain, Annabel Padilla, Phovoir, Irène Tourtet, Dominique Urschfeld. Impression : Imprimerie Notre Dame. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, BP 99, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 500 exemplaires, sur papier écologique, pâte certifiée FSC. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.